



Création d'une sarl de famille

Par **senegaulois**, le 11/01/2008 à 10:48

bonjour,

voila mon mari et mon frère veulent créer leur SARL est -il possible du fait qu'ils soient beaux - frères de créer une SARL de famille?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le 11/01/2008 à 17:44

Bonjour,

Sans aucun problème. Vous pouvez même créer une société avec votre mari.

Attention toutefois à la rédaction de la clause des statuts relative à un éventuel agrément en cas de changement d'associés...

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY
www.etcheverry-avocat.com

Par **senegaulois**, le 11/01/2008 à 18:29

je vous remercie pour votre reponse .

cordialement